

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE
L'INTEGRATION REGIONALE

DIRECTION DE LA COOPERATION NORD-SUD ET DES
ORGANISATIONS MULTILATERALES

SOUS-DIRECTION DE LA COOPERATION AVEC
L'AMERIQUE DU NORD ET L'ASIE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF COOPERATION
AND
REGIONAL INTEGRATION

DEPARTMENT OF NORTH-SOUTH
COOPERATION AND MULTILATERAL
ORGANIZATION

SUB-DEPARTMENT OF COOPERATION WITH
NORTH AMERICA AND ASIA

Yaoundé, le 13 DEC 2022

N°-----/R/MINEPAT/SG/DGCOOP/DNS/SDAA/le

Rapport de l'atelier de validation de la feuille de route du Dialogue d'action pour une coopération efficace au service du développement

Dans le cadre des activités préparatoires à la tenue de la 3^{ème} Réunion de Haut Niveau du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement, prévue du 12 au 14 décembre 2022 à Genève en Suisse, il s'est tenu le 8 décembre 2022 dès 10 heures, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, un atelier de validation stratégique de la feuille de l'amélioration de l'efficacité de la coopération au service du développement. Cet atelier était présidé par M. ABOLO MBITA Christian, Conseiller Technique N°2 au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, représentant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement Territoire, en présence de M. Paul COUSTERE, Représentant Régional de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale, représentant le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Cameroun.

Cet atelier a connu la participation de plusieurs partenaires au développement, des représentants des organisations du secteur privé et de la société civile ainsi que des Collectivités Territoriales Décentralisées (ci-joint fiche de présence).

Les échanges ont été essentiellement axés sur la validation de la feuille de route sur l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement, en vue de sa validation.

Dans son allocution d'ouverture, le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), a réaffirmé les engagements des Partenaires au développement en général et du Système des Nations Unies en particulier, à travailler main dans la main avec le Gouvernement, pour un soutien plus efficace au peuple camerounais. Pour ce faire, les partenaires sont disposés à accompagner le Gouvernement à atteindre les résultats collectifs de la Stratégie Nationale de

Développement 2020-2030 (SND30) et des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui demeurent selon lui, des objectifs communs, en concentrant les efforts sur la transition de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement. C'est pourquoi, il a mis un point d'honneur sur le rôle central et catalyseur que joue un partenariat efficace, efficient et durable dans la réalisation des ODD.

A la suite du Coordonnateur Résident du SNU, le représentant du MINEPAT a salué l'engagement constant des PTF au côté du Gouvernement. Il a tenu à souligner l'intérêt que le Gouvernement du Cameroun accorde à l'amélioration de l'efficacité de l'aide et des relations de coopération au développement dans le cadre de la gouvernance économique et financière telle que déclinée dans la SND30. Aussi, a-t-il émis le vœu que les recommandations formulées à l'issue des diagnostics sectoriels de la situation du partenariat, puissent permettre au Gouvernement et à ses partenaires au développement, de mieux exploiter tout le potentiel de la coopération au développement tout en améliorant son efficacité, afin de mieux reconstruire après le COVID-19 et d'accélérer le progrès vers l'atteinte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La présentation de la feuille de route de l'efficacité du partenariat par le Secrétariat technique du Comité de préparation, de l'organisation et du suivi des recommandations du Dialogue d'action, qui était le point d'orgue de cet atelier, a été suivie par des échanges très fructueux entre les participants. Les principales remarques ont porté sur :

- le manque de distinction entre les problèmes transversaux et les problèmes sectoriels spécifiques (cas du problème de coordination et de celui des fonds de contrepartie qui ne se limitent pas à un seul secteur) ;
- la faible cohérence entre les problèmes identifiés et les actions proposées ;
- la faible synergie entre les secteurs et la faible coordination au sein des secteurs en matière de mise en œuvre des projets de coopération ;
- l'absence d'une action dans la feuille de route relative à l'évaluation globale de la coopération au développement, et plus particulièrement de l'assistance technique ;
- l'absence d'un cadre fédérateur global permettant une meilleure harmonisation des interventions des PTFs à travers une programmation conjointe, pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de la SND30 ;
- le manque d'un cadre de dialogue renforcé entre tous les PTFs et le gouvernement lors de la préparation de la loi de finances, susceptible d'améliorer la prévisibilité et la programmation des ressources extérieures dans le budget de l'Etat ;
- la non prise en compte des contraintes liées à l'indisponibilité de données pour le suivi de l'efficacité de la coopération au développement au niveau du secteur gouvernance ;
- la prédominance des indicateurs de processus dans la feuille de route au détriment des indicateurs de performance pour le suivi et l'évaluation d'impact ;
- la faible déclinaison des actions en objectifs, projets, activités et tâches ;

- le manque de précision sur l'horizon exact de la feuille de route ;
- la présence de plusieurs responsables pour une même action ;
- la faible efficacité des politiques de recrutement des personnels en charge de la gestion des projets de coopération ;
- la faible exécution des projets de coopération, avec comme conséquence l'accumulation des SENDS, voire la suppression et le reversement des fonds d'aide et de coopération (cas de l'annulation d'un don humanitaire de 130 millions de dollar au guichet IDA 2018 en raison de l'insuffisante consommation des ressources après 4 ans) ; problèmes dus entre autres, aux procédures, à la limitation dans le temps de la durée des accords de financement et à l'existence des plafonds d'endettement ;
- le choix du gouvernement de fixer plafond d'endettement concessionnel (qui n'est pas une exigence du FMI comme le plafond des prêts non concessionnels), crée une éviction des dépenses en capital au profit des dépenses de fonctionnement tels que les salaires et les subventions de carburant ;
- l'insuffisance des capacités des ressources humaines recrutées dans les cellules/unités de gestion des projets dans la passation des marchés publics et les décaissements des financements extérieurs ;
- la faible utilisation du personnel local qualifié dans les grands projets de coopération ;
- l'absence d'un bon mécanisme de suivi-évaluation de la performance des personnels affectés dans les cellules des projets ;
- l'insuffisante publication des données administratives qui constituent pourtant un grand gisement d'information pouvant permettre aux PTF de mieux planifier et aligner leurs interventions sur les besoins du gouvernement.

En réaction aux différentes remarques formulées par les participants, le Président de séance a tenu à rassurer les partenaires au développement et les représentants du secteur privé et de la société civile, que certaines préoccupations soulevées connaissent déjà un début de solution au niveau du Gouvernement. Il a notamment mentionné la réactivation de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation dans toutes les administrations publiques, qui met un accent particulier sur le suivi-évaluation. Il a également accueilli favorablement l'approche de « **Learning by Doing** » proposée par la Banque Mondiale dans l'accompagnement des PME à la place des actions de renforcement des capacités ordinaires, tout en indiquant que cette proposition cadre bien avec certaines initiatives entreprises par le Gouvernement, à travers le Bureau National de Mise à Niveau des Entreprises.

Relativement aux difficultés de mobilisation des fonds de contrepartie (FCP) pour la mise en œuvre des projets à financement conjoint, le Conseiller Technique du MINEPAT a rappelé aux participants qu'il existe un basket fund pour les FCP mis en place par le MINFI mais que celui-ci peut connaître des contraintes liées notamment au différé de paiement.

Pour ce qui est des problèmes liés à la non publication des abondantes sources de données administratives, M. ABOLO MBITA a salué, à la suite de la

Représentante de la Banque Mondiale, le travail énorme que l'administration mène en termes de réalisation des études pour améliorer la gouvernance économique et financière, à l'instar des études sur les dépenses fiscales et des travaux sur l'amélioration de la comptabilisation et du rapatriement des recettes d'exportations. Il a particulièrement mis en évidence les nombreuses études et enquêtes que l'INS mène pour améliorer l'accès aux données, malgré le retard observé dans la réalisation des recensements de la population et de l'agriculture selon les périodicités souhaitées. De même, le Conseiller Technique a indiqué qu'il y a eu une amélioration dans la publication des statistiques sur la qualité de la passation et de l'exécution des marchés publics par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), tout comme la révision en cours, des textes sur les contrats des partenariats pour mieux améliorer la gestion des projets de Partenariats Public- Privé (PPP).

Tout en reconnaissant la difficulté que peut éprouver un pays en construction comme le Cameroun à faire face aux multiples priorités de développement, le Conseiller Technique, a sollicité l'indulgence et la sincérité des PTFS dans la formulation des projets, afin de les aligner entièrement sur les priorités nationales définies par le gouvernement.

A l'issue des échanges, la feuille de route sur l'amélioration de l'efficacité de la coopération au développement a été **validée**. Elle fera l'objet d'une amélioration dans le cadre de la poursuite du dialogue d'action afin de mieux prendre en compte les observations et recommandations pertinentes ci-après, qui découlent des parties prenantes :

1. Mieux spécifier les problèmes en distinguant clairement les problèmes à caractère transversal des problèmes spécifiques à chaque secteur ;
2. Responsabiliser un groupe restreint pour revoir la formulation des actions en adéquation avec les problèmes identifiés ;
3. Ressortir les actions de coordination inter et intra sectorielles afin de mieux améliorer les synergies entre les secteurs et au sein des secteurs ;
4. Décliner les actions de la feuille de route en objectifs, projets, activités, tâches, assortis des indicateurs de performance, avec l'identification des PTFS pouvant appuyer tel ou tel projet/activité ;
5. Définir des indicateurs appropriés par action proposée et harmoniser la formulation globale des indicateurs ;
6. Définir un mécanisme de suivi évaluation de la feuille de route ;
7. Mettre en place un cadre fédérateur des PTFS permettant d'améliorer la coordination globale de leurs interventions et de réduire les fragmentations, à travers un cadre global de programmation conjointe de leurs interventions dans les différents secteurs ;
8. Faire un plaidoyer pour la définition d'une stratégie conjointe d'assistance des PTFS à la mise en œuvre de la SND30 ou d'un Cadre de ressources à moyen terme ;
9. Définir une action liée au soutien de la coopération au développement aux systèmes d'information et à la production des données statistiques, notamment les opérations de grande envergure telles que le RGPH, l'EDS, le RGAE ;

10. Accélérer la finalisation et l'opérationnalisation de toutes les stratégies sectorielles ;
11. Renforcer l'opérationnalisation des coordinations sectorielles ;
12. Prévoir des dialogues de partenariat spécifiques avec le SNU autour de du Plan Cadre de Coopération au Développement des Nations Unies (UNDCF) ;
13. Evaluer l'efficacité des actions de renforcement de capacités menées par les PTFs ;
14. Systématiser l'évaluation des actions de partenariat pour mieux apprécier les effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations ;
15. Poursuivre le plaidoyer pour l'accroissement du budget de la santé, afin de respecter dans la mesure du possible, les engagements d'Abuja, qui recommandent aux Etats africains de consacrer au moins 15% de leur budget à la santé ;
16. Renforcer le cadre de dialogue multipartenarial qu'est le Comité Multipartenaires (CMP) avec des déclinaisons sectorielles et thématiques pour les discussions sur les appuis budgétaires par exemple ;
17. Réaliser l'évaluation des PPP dans le secteur des infrastructures ;
18. Instaurer en plus de la revue de la SND30, une revue budgétaire avec les PTFs afin que les résultats puissent alimenter le processus de préparation de la loi de finances ;
19. Assurer une meilleure implication des PTFs, des OSC et du secteur privé dans les débats d'orientation budgétaire ;
20. Disposer d'un système de suivi évaluation efficace pour chaque projet au niveau des administrations et publier les résultats des études et collectes de données administratives ;
21. Etendre à tous les secteurs, les initiatives de financement basé sur les résultats entamées dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'énergie, qui sont adaptées pour les reformes institutionnelles et structurelles dans de pays disposant de hautes capacités de ressources humaines comme le Cameroun ;
22. Repenser le concept de renforcement des capacités, en mettant l'accent sur le « learning by doing » par exemple dans l'accompagnement technique et financier des PME ;
23. Proposer un seul responsable par action et prévoir une colonne séparée pour les autres parties prenantes ;
24. Renforcer l'utilisation du personnel local dans la mise en œuvre des projets de coopération ;
25. Mener une réflexion approfondie sur la faible capacité d'absorption des financements extérieurs et la réduction des Soldes Engagés Non Décaissés (SENDS) ;
26. Repenser la politique de recrutement des personnels dans les projets ou responsabiliser davantage des fonctionnaires directement dans la gestion des cellules de projets afin de limiter le recours aux personnels contractualisés au sein des UGP comme cela se passe ailleurs dans certains pays ;
27. Définir une stratégie ciblée pour une meilleure utilisation des ressources humanitaires sous forme de dons

Après la validation de la feuille de route, le Président de séance a réitéré, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification, de l'Aménagement du Territoire, les remerciements du gouvernement aux partenaires, pour leur accompagnement financier, technique et en conseil au gouvernement, pour la bonne conduite des politiques publiques. Il les a rassurés de la disponibilité et de la détermination du gouvernement à ne ménager aucun effort pour faciliter mise en œuvre des projets et améliorer la qualité et l'efficacité de la coopération au développement. Il a toutefois, sollicité la souplesse et la flexibilité des PTFs pour éviter la suspension ou l'annulation des crédits de financement. Enfin, il a remercié tous les participants pour leurs riches contributions pour l'amélioration de qualité de la feuille de route, tout en invitant le secrétariat technique à intégrer les observations et les remarques formulées dans la matrice de la feuille de route, en collaboration avec un pool d'experts, réunissant les points focaux sectoriels et ceux des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile.

L'agenda de l'atelier étant épuisé, les travaux ont été clôturés à 13h30 par une photo de famille et un cocktail de clôture.

Fait à Yaoundé, le 13 DEC 2022

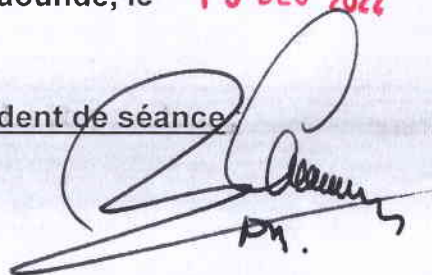
Le Rapporteur :



M. LAO Emmanuel

Point focal Partenariat Mondial
MINEPAT

Le Président de séance



M. ABOLO MBITA Christian

Conseiller Technique N°2